AFLAM

42 rue Saint Saëns
13001 Marseille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROAUDIT
Société de commissariat aux comptes
98 Avenue du Prado
13008 Marseille

AFLAM

Siège social : 42 rue saint Saëns – 13001 Marseille
SIRET : 442 262 853 00033

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association AFLAM,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 mai 2023 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFLAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds dédiés et la conformité de la présentation des comptes par rapport au référentiel associatif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier de votre trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du

contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 septembre 2023

PROAUDIT



Jonathan COHEN

BILAN - ACTIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets et droits similaires	3 500	2 007	1 493	2 193
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 102	4 990	10 112	12 772
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. corporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées	92		92	92
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	1 700		1 700	1 700
TOTAL (I)			20 393	6 996	13 397	16 756
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours					
	CRÉANCES	Clients, usagers et comptes rattachés	4 191		4 191	62
		Reçues par legs ou donations				
		Autres créances	30 352		30 352	48 604
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		40 878		40 878	(2 540)
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Charges constatées d'avance		1 077		1 077	3 301
	TOTAL (II)		76 497		76 497	49 427
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			96 891	6 996	89 894	66 183

BILAN - PASSIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS PROPRES	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)		
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
	Report à nouveau		24 258	25 951
	Excédent ou déficit de l'exercice		(19 055)	(1 693)
	Situation nette			
	CONSOMPTIBLES	Subventions d'investissement	11 558	5 824
		Provisions réglementées		
	TOTAL (I)		16 761	30 082
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		42 894	
	TOTAL (II)		42 894	
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 748	1 399
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		11 063	16 404
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14 299
	Autres dettes			4 000
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance		14 429	
	TOTAL (IV)		30 239	36 102
	Écarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		89 894	66 183

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		Cotisations	817	1 085
	VENTES DE BIENS ET SERVICES	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ( )		
		Ventes de prestations de service dont parrainages (1 559)	28 052	19 487
	PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	Concours publics et subventions d'exploitation	188 959	111 871
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels (8 035) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )	8 035	
		Contributions financières		
		Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
		Utilisations des fonds dédiés		39 515
		Autres produits	6 810	3 035
		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	232 672	174 994
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises	907	
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	119 968	85 027
		Aides financières		
		Impôts, taxes et versements assimilés	531	
		Salaires et traitements	48 563	69 100
		Charges sociales	36 203	22 134
		Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 359	1 225
		Dotations aux provisions		
		Reports en fonds dédiés	42 894	
		Autres charges	305	566
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	252 732	178 053
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(20 060)	(3 059)
PRODUITS FINANCIERS		Produits financiers de participations		
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
		Autres intérêts et produits assimilés		
		Reprises sur provisions et transferts de charges		
		Différences positives de change	(1)	
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	(1)	

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Exercice N	Exercice N - 1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	570	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	570	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		(571)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		(20 631)	(3 059)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 639	1 366
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 639	1 366
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	62	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 577	1 366
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		234 310	176 360
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		253 364	178 053
Excedent ou deficit		(19 055)	(1 693)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FAITS ESSENTIELS DE L'EXERCICE AYANT UNE INCIDENCE COMPTABLE

Au cours de l'année 2022, un financeur institutionnel a donné un accord de principe pour l'obtention d'une subvention de 35 milliers d'euros. Cette subvention servant à financer le projet de plateforme internationale de médiation culturelle, n'a finalement pas été versée suite à la décision du financeur de réallouer celle-ci vers une aide humanitaire d'urgence. Cependant, l'association avait d'ores et déjà engagé 15 milliers d'euros pour la réalisation de l'action initialement prévue.

Ces dépenses effectivement décaissées ont été financées sur les fonds propres de l'association expliquant une partie significative de la perte nette comptable observée sur l'exercice (-19 milliers d'euros). La faiblesse des fonds associatifs combinée à un besoin en fonds de roulement non financé, entrainent des difficultés de trésorerie importantes et un équilibre financier précaire. L'association doit faire face à une incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.

2. CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITÉ D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Néant.

4. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Néant.

4. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

6. INFORMATION GENERALES COMPLEMENTAIRE

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les dirigeants élus de l'Association ne sont pas rémunérés.
- Avantages en nature : Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Des fonds dédiés ont été constatés cette année pour un montant total de 42 894€.
Aucuns fonds dédiés n'ont été constatés en 2021.

Financeurs	Montants	Période concernée	Réalisé en 2022	Reste à réaliser - fonds dédiés	Produits constatés d'avance
Cité éducative	30 000	2022/2023	4000	26 000	0
DIMED	10 000	2022/2023	1774	8 226	0
Institut français	15 000	2022/2023	1774	6 797	6 429
CNC	20 000	2022/2023	10129	1 871	8 000
	75 000		**17 677**	**42 894**	**14 429**

Au cours de l'année 2022, un financeur institutionnel a donné un accord de principe pour l'obtention d'une subvention de 35 milliers d'euros. Cette subvention servant à financer le projet de plateforme internationale de médiation culturelle, n'a finalement pas été versée suite à la décision du financeur de réallouer celle-ci vers une aide humanitaire d'urgence. Cependant, l'association avait d'ores et déjà engagé 15 milliers d'euros pour la réalisation de l'action initialement prévue.

Ces dépenses effectivement décaissées ont été financées sur les fonds propres de l'association expliquant une partie significative de la perte nette comptable observée sur l'exercice (-19 milliers d'euros). La faiblesse des fonds associatifs combinée à un besoin en fonds de roulement non financé, entrainent des difficultés de trésorerie importantes et un équilibre financier précaire. L'association doit faire face à une incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen : 2 personnes

Valorisation des contributions volontaires

En application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature dont elle a pu bénéficier en raison d'un impact jugé non significatif sur les comptes annuels et en l'absence d'éléments suffisamment fiables en vue de leur valorisation

Toutefois, à titre d'information, il est précisé que ces contributions volontaires en nature sont susceptibles de concerner principalement le temps passé à titre bénévole par les membres du bureau.

ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 500			3 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	3 500			3 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 747			2 747
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	12 355			12 355
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	15 102			15 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	1 792			1 792
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	20 393			20 393

AMORTISSEMENTS

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 307	700		2 007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		1 307	700		2 007
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		37	549		586
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		2 294	2 110		4 404
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		2 330	2 659		4 990
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		3 637	3 359		6 996

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	34 543	34 543	
Charges constatées d'avance	1 077	1 077	
TOTAL CRÉANCES	35 620	35 620	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 748	4 748		
Autres dettes	11 063	11 063		
Produits constatés d'avance	14 429	14 429		
TOTAL DETTES	30 239	30 239		

VARIATION DES FONDS PROPRES

Capitaux propres au 31/12/2021	30 082€
Résultat 2022 affecté au report à nouveau	-19 055€
Variation des subventions d'investissement	5 734€
Capitaux propres au 31/12/2022	16 761€

ECIA

Société d'Expertise Comptable • Tableau de l'Ordre de Marseille

Association AFLAM

SIRET : 44226285300033 - APE : 9499Z

Comptes annuels
au
31/12/2022

CABINET ECIA
37 Rue Le Pelletier, 13016 MARSEILLE
ecia@ecia.expert

Etienne Tibeghien
Trésorier

Souad El Tayeb
Présidente

ECIA

Société d'Expertise Comptable • Tableau de l'Ordre de Marseille

Association AFLAM

SIRET : 44226285300033 - APE : 9499Z

Comptes annuels
au
31/12/2022

CABINET ECIA
37 Rue Le Pelletier, 13016 MARSEILLE
ecia@ecia.expert

SOMMAIRE

ATTESTATION 2

COMPTES ANNUELS 3

ANNEXES 8

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 9
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 10
COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN 12
COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT 12
ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS 12
IMMOBILISATIONS 13
AMORTISSEMENTS 13
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE 14
VARIATION DES FONDS PROPRES 14

DÉTAIL DES COMPTES 15

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise Association AFLAM.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise Association AFLAM nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 présentent les caractéristiques suivantes :

- Total du bilan : 89 894 EUR
- Chiffre d'affaires ht : 28 052 EUR
- Résultat de l'exercice : (19 055) EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE
Le 25 septembre 2023



COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets et droits similaires	3 500	2 007	1 493	2 193
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 102	4 990	10 112	12 772
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. corporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées	92		92	92
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	1 700		1 700	1 700
	TOTAL (I)		20 393	6 996	13 397	16 756
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours					
	CRÉANCES	Clients, usagers et comptes rattachés	4 191		4 191	62
		Reçues par legs ou donations				
		Autres créances	30 352		30 352	48 604
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		40 878		40 878	(2 540)
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Charges constatées d'avance		1 077		1 077	3 301
	TOTAL (II)		76 497		76 497	49 427
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		96 891	6 996	89 894	66 183

BILAN - PASSIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS PROPRES	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)		
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
	Report à nouveau		24 258	25 951
	Excédent ou déficit de l'exercice		(19 055)	(1 693)
	Situation nette			
	CONSOMPTIBLES	Subventions d'investissement	11 558	5 824
		Provisions réglementées		
	TOTAL (I)		16 761	30 082
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		42 894	
	TOTAL (II)		42 894	
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 748	1 399
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		11 063	16 404
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14 299
	Autres dettes			4 000
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance		14 429	
	TOTAL (IV)		30 239	36 102
	Écarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		89 894	66 183

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		Cotisations	817	1 085
	VENTES DE BIENS ET SERVICES	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ( )		
		Ventes de prestations de service dont parrainages (1 559)	28 052	19 487
	PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	Concours publics et subventions d'exploitation	188 959	111 871
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels (8 035) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )	8 035	
		Contributions financières		
		Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
		Utilisations des fonds dédiés		39 515
		Autres produits	6 810	3 035
		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	232 672	174 994
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises	907	
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	119 968	85 027
		Aides financières		
		Impôts, taxes et versements assimilés	531	
		Salaires et traitements	48 563	69 100
		Charges sociales	36 203	22 134
		Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 359	1 225
		Dotations aux provisions		
		Reports en fonds dédiés	42 894	
		Autres charges	305	566
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	252 732	178 053
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(20 060)	(3 059)
PRODUITS FINANCIERS		Produits financiers de participations		
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
		Autres intérêts et produits assimilés		
		Reprises sur provisions et transferts de charges		
		Différences positives de change	(1)	
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	(1)	

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Exercice N	Exercice N - 1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	570	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	570	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		(571)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		(20 631)	(3 059)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 639	1 366
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 639	1 366
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	62	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 577	1 366
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	234 310	176 360
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	253 364	178 053
Excedent ou deficit		(19 055)	(1 693)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)		

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FAITS ESSENTIELS DE L'EXERCICE AYANT UNE INCIDENCE COMPTABLE

Au cours de l'année 2022, un financeur institutionnel a donné un accord de principe pour l'obtention d'une subvention de 35 milliers d'euros. Cette subvention servant à financer le projet de plateforme internationale de médiation culturelle, n'a finalement pas été versée suite à la décision du financeur de réallouer celle-ci vers une aide humanitaire d'urgence. Cependant, l'association avait d'ores et déjà engagé 15 milliers d'euros pour la réalisation de l'action initialement prévue.

Ces dépenses effectivement décaissées ont été financées sur les fonds propres de l'association expliquant une partie significative de la perte nette comptable observée sur l'exercice (-19 milliers d'euros). La faiblesse des fonds associatifs combinée à un besoin en fonds de roulement non financé, entrainent des difficultés de trésorerie importantes et un équilibre financier précaire. L'association doit faire face à une incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.

2. CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Néant.

4. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Néant.

4. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

6. INFORMATION GENERALES COMPLEMENTAIRE

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les dirigeants élus de l'Association ne sont pas rémunérés.
- Avantages en nature : Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Des fonds dédiés ont été constatés cette année pour un montant total de 42 894€.
Aucuns fonds dédiés n'ont été constatés en 2021.

Financeurs	Montants	Période concernée	Réalisé en 2022	Reste à réaliser - fonds dédiés	Produits constatés d'avance
Cité éducative	30 000	2022/2023	4000	26 000	0
DIMED	10 000	2022/2023	1774	8 226	0
Institut français	15 000	2022/2023	1774	6 797	6 429
CNC	20 000	2022/2023	10129	1 871	8 000
	75 000		**17 677**	**42 894**	**14 429**

Au cours de l'année 2022, un financeur institutionnel a donné un accord de principe pour l'obtention d'une subvention de 35 milliers d'euros. Cette subvention servant à financer le projet de plateforme internationale de médiation culturelle, n'a finalement pas été versée suite à la décision du financeur de réallouer celle-ci vers une aide humanitaire d'urgence. Cependant, l'association avait d'ores et déjà engagé 15 milliers d'euros pour la réalisation de l'action initialement prévue.

Ces dépenses effectivement décaissées ont été financées sur les fonds propres de l'association expliquant une partie significative de la perte nette comptable observée sur l'exercice (-19 milliers d'euros). La faiblesse des fonds associatifs combinée à un besoin en fonds de roulement non financé, entrainent des difficultés de trésorerie importantes et un équilibre financier précaire. L'association doit faire face à une incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen : 2 personnes

Valorisation des contributions volontaires

En application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature dont elle a pu bénéficier en raison d'un impact jugé non significatif sur les comptes annuels et en l'absence d'éléments suffisamment fiables en vue de leur valorisation

Toutefois, à titre d'information, il est précisé que ces contributions volontaires en nature sont susceptibles de concerner principalement le temps passé à titre bénévole par les membres du bureau.

ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 500			3 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	3 500			3 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 747			2 747
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	12 355			12 355
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	15 102			15 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	1 792			1 792
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	20 393			20 393

AMORTISSEMENTS

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 307	700		2 007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		1 307	700		2 007
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		37	549		586
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		2 294	2 110		4 404
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		2 330	2 659		4 990
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		3 637	3 359		6 996

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	34 543	34 543	
Charges constatées d'avance	1 077	1 077	
TOTAL CRÉANCES	35 620	35 620	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 748	4 748		
Autres dettes	11 063	11 063		
Produits constatés d'avance	14 429	14 429		
TOTAL DETTES	30 239	30 239		

VARIATION DES FONDS PROPRES

Capitaux propres au 31/12/2021	30 082€
Résultat 2022 affecté au report à nouveau	-19 055€
Variation des subventions d'investissement	5 734€
Capitaux propres au 31/12/2022	16 761€

DÉTAIL DES COMPTES

DÉTAIL DES COMPTES ACTIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Concessions, brevets et droits similaires		**3,9**	**3500**	**5,3**	**3500**		
2050000	Concess&droits sim.brev.licences	3,9	3 500	5,3	3 500		
Am/Prov sur Concessions, brevets et droits similaires		**2,2**	**2007**	**2,0**	**1307**	**700**	**53,6**
2805000	Amort. conc.&dts simil.brevets lic.	2,2	2 007	2,0	1 307	700	53,6
Installations techniques, matériel et outillage industriels		**16,8**	**15102**	**22,8**	**15102**		
2154000	Matériel Technique	3,1	2 747	4,2	2 747		
2183000	Matériel de bureau & infor.	13,7	12 355	18,7	12 355		
Am/Prov sur Installations techniques, matériel et outillage industriels		**5,6**	**4990**	**3,5**	**2330**	**2659**	**114,1**
2815400	Amort du matériel technique	0,7	586	0,1	37	549	*16,0
2818300	Amort Mat bureau et informatique	4,9	4 404	3,5	2 294	2 110	92,0
Participations et créances rattachées		**0,1**	**92**	**0,1**	**92**		
2611000	Actions	0,1	92	0,1	92		
Autres		**1,9**	**1700**	**2,6**	**1700**		
2751000	Dépôts et cautionnements	1,9	1 700	2,6	1 700		
Clients, usagers et comptes rattachés		**4,7**	**4191**	**0,1**	**62**	**4129**	***67,6**
411DIVERS	Clients divers	0,9	816	0,1	62	754	*13,2
411HELLO	Hello Asso	3,8	3 375			3 375	0,0
Autres créances		**33,8**	**30352**	**73,4**	**48604**	**-18252**	**-37,6**
401LAPLANE	Cabinet Laplane	3,8	3 392			3 392	0,0
4091000	Frs avances & acomptes/comm.			6,6	4 374	-4 374	-100,0
4417002	Subventions PACA	17,1	15 360	66,8	44 190	-28 830	-65,2
4417004	Ville de Marseille	7,9	7 100			7 100	0,0
4417010	Autres Subventions d'exploitation	5,0	4 500			4 500	0,0
467BEDEZ	NDF BEDEZ VALENTINE			0,1	40	-40	-100,0
Disponibilités		**45,5**	**40878**	**-3,8**	**-2540**	**43418**	***-16,1**
5122000	Banque secondaire	0,0	2	0,0	2		
5124000	BFCC 41020037559	68,1	61 238	-3,8	-2 542	63 780	*-24,1
5191050	Dailly Crédit coopératif	-22,7	-20 437			-20 437	0,0
5311000	Caisse en monnaie locale	0,1	74			74	0,0
Charges constatées d'avance		**1,2**	**1077**	**5,0**	**3301**	**-2224**	**-67,4**
4860000	Charges constatées d'avance	1,2	1 077	5,0	3 301	-2 224	-67,4

DÉTAIL DES COMPTES PASSIF

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Report à nouveau		**27,0**	**24258**	**39,2**	**25951**	**-1693**	**-6,5**
1100000	Report à nouveau (SC)	27,0	24258	39,2	25951	-1693	-6,5
Excédent ou déficit de l'exercice		**-21,2**	**-19055**	**-2,6**	**-1693**	**-17361**	***11,3**
Subventions d'investissement		**12,9**	**11558**	**8,8**	**5824**	**5734**	**98,4**
1310000	Subventions investissement	7,9	7100			7100	0,0
1312000	Subv. équip. Régions	8,0	7190	10,9	7190		
1391200	Subv.d'Equip.Rég inscr au cpte rés	-3,0	-2732	-2,1	-1366	-1366	-100,0
Fonds dédiés		**47,7**	**42894**			**42894**	**0,0**
1940000	Fonds dédiés sur subventions	47,7	42894			42894	0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5,3**	**4748**	**2,1**	**1399**	**3349**	***3,4**
401ADPEI	A.D.P.E.I	0,0	21	0,1	40	-19	-47,2
401AUT	Droits d'auteurs	0,2	199	0,3	199		
401DIVERS	Fournisseurs divers	0,1	67	0,1	37	30	80,5
401ECIA	Cabinet ECIA	1,1	1004			1004	0,0
401HAUT	Haut les mains			0,2	165	-165	-100,0
401HLC	HL Consultants	0,1	120			120	0,0
401MATHIEU	DA MATHIEU Séverine	0,0	17			17	0,0
401SALEHBITSCH	DA SALEH Katia	0,0	19			19	0,0
401TOTAL	Total Direct Energie			0,5	332	-332	-100,0
401ZOO	ZOOM VIDEO COM			0,0	17	-17	-100,0
4081000	Frs factures non parvenues	3,7	3300	0,9	609	2691	*5,4
Dettes fiscales et sociales		**12,3**	**11063**	**24,8**	**16404**	**-5342**	**-32,6**
4282000	Dettes prov/congés à payer	2,8	2488	6,6	4380	-1891	-43,2
4286000	Pers. autres charges à payer			0,8	540	-540	-100,0
4310000	URSSAF ancien			13,3	8827	-8827	-100,0
431100	URSSAF PACA	3,0	2682			2682	0,0
4311100	URSSAF limousin/NdA	0,9	779			779	0,0
4312000	URSSAF Limousin/NDA ancien	1,9	1703	2,6	1703		
4371000	AG2R Retraite	2,3	2055	0,9	566	1489	*3,6
4373100	Audiens Santé prévoyance	0,4	397			397	0,0
4375000	Cotisations médecine du travail	0,3	235			235	0,0
4382000	Charg soc/congés à payer	0,8	683	0,5	343	339	98,8
4421000	ETAT : PAS	0,0	41	0,1	45	-4	-9,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				**21,6**	**14299**	**-14299**	**-100,0**
404RESOL	RESOLUTIONS			21,6	14299	-14299	-100,0
Autres dettes				**6,0**	**4000**	**-4000**	**-100,0**
467BOTI	Avance trésorerie Bernard Botiveau			3,0	2000	-2000	-100,0
467MOREL	Avance de trésorerie Morel Bernard			3,0	2000	-2000	-100,0
Produits constatés d'avance		**16,1**	**14429**			**14429**	**0,0**
4870000	Produits constatés d'avance	16,1	14429			14429	0,0

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%CA Ex N		%CA Ex N-1		Ecart N/N-1	%
Cotisations			**817**		**1085**	**-268**	**-24,7**
7560000	Adhésions		817		1 085	-268	-24,7
Ventes de prestations			**28052**		**19487**	**8564**	**44,0**
7061000	Coproduction Mucem		15000		10000	5000	50,0
7062000	Prestations de services		11493		9487	2005	21,1
7063000	Ventes de places cinéma		1559			1559	0,0
... dont parrainages			**1559**			**1559**	**0,0**
7063000	Ventes de places cinéma		1559			1559	0,0
Concours publics et subventions d'exploitation			**188959**		**111871**	**77088**	**68,9**
74100100	Subv. CR PACA		50500		45000	5500	12,2
74100101	Subv DRAC		18138		13138	5000	38,1
74100103	Autres Subventions Etat				1890	-1890	-100,0
74100300	Subv Fonct Ville de Marseille		28000		20000	8000	40,0
74100703	Prefect politique de la ville				16000	-16000	-100,0
74100705	Subventions CNC		12000			12000	0,0
74100706	Subventions cité éducative		30000			30000	0,0
7411200	Subvention DRFIP PACA et CG13		15000			15000	0,0
7418200	Subvention Service Civique		5580		1843	3736	*3,0
7418300	Subvention DIMED		10000		5000	5000	100,0
7418500	Subventions diverses		19741		9000	10741	119,4
Ressources liées à la générosité du public			**8035**			**8035**	**0,0**
7541000	Dons et mécénat		8035			8035	0,0
... dont dons manuels			**8035**			**8035**	**0,0**
7541000	Dons et mécénat		8035			8035	0,0
Utilisations des fonds dédiés					**39515**	**-39515**	**-100,0**
7894000	Report des subventions non utilisées				39515	-39515	-100,0
Autres produits			**6810**		**3035**	**3775**	**124,4**
7081000	Ventes places cinés		108			108	0,0
7083000	Locations diverses		3000		1800	1200	66,7
7085000	Ports & frais acces. facturés		1746			1746	0,0
7580000	Pdts divers de gest. courante		1709		498	1211	*3,4
7912000	Subv service civique		247			247	0,0
7913000	Transfert de charges:Ind Chomage partiel				737	-737	-100,0
Achats de marchandises			**907**			**907**	**0,0**
6071000	Marchandises		907			907	0,0
Autres achats et charges externes			**119968**		**85027**	**34941**	**41,1**
6040000	Achats d'études prest. serv.		25368		6964	18403	*3,6
6041000	Projection films		-93		5981	-6074	-101,6
6042000	Traductions		1790		4204	-2414	-57,4
6043000	Creation podcast contenu audio numerique				7800	-7800	-100,0
6044000	Coordination		7730		9470	-1740	-18,4
6046000	Formation		3375		1660	1715	103,3
6047000	Programmation		1050		6360	-5310	-83,5
60474000	Prestation Technique projection		2300			2300	0,0
6048000	Accompagnement evenement		1575		4395	-2820	-64,2
6061000	Fourn.non stock énerg:EDF GDF EAUX		-98		332	-430	-129,5
6063000	Fourn. d'entr. petit équip.		1394		4056	-2662	-65,6
6064000	Fournitures administratives		1032		145	887	*7,1

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%CA Ex N		%CA Ex N-1		Ecart N/N-1	%
Autres achats et charges externes ... suite							
6068100	Carburant		76		119	-42	-35,7
6132000	Locations immobilières		18340		8752	9588	109,6
61321000	Locations salle cinéma		260		370	-110	-29,7
6135000	Locations mobilières		900		369	531	143,9
6135100	Locations films		220		200	20	9,9
6140000	Charges loc. & de co-propr.		2566		2159	407	18,8
6150000	Entretien et réparations		85			85	0,0
6152000	Entr. répar/biens immobil.		915		714	201	28,2
6155000	Entr. répar. biens mobiliers		40			40	0,0
6156000	Maintenance		949		1122	-173	-15,4
6160000	Primes d'assurance		36			36	0,0
6161000	Assurances multirisques		1265		868	396	45,6
6181000	Documentation générale		22		1406	-1384	-98,4
6185000	Frais de colloq.sémin.conférences				1200	-1200	-100,0
6226100	Honoraires Divers				550	-550	-100,0
6226200	Honoraires E.C		8047		4303	3744	87,0
6226300	Honoraires social		568		1680	-1112	-66,2
6227000	Frais d'actes & contentieux		32		6	27	*5,9
6230000	Publicité et publications		1963		208	1755	*9,4
6232000	Impression support de com.				2270	-2270	-100,0
6234000	Frais Marketing Mailchimp		1185		1068	117	10,9
6241000	Transports/achats		298			298	0,0
6250000	Per-Diems/déplacements mission/réception		845		851	-6	-0,7
6251000	Voyages & déplacements		18778		930	17848	*20,2
6256000	Missions		214			214	0,0
6257000	Réceptions		13096		2136	10960	*6,1
6261000	Frais postaux		114		79	35	44,9
6262000	Téléphone et internet		619		437	182	41,6
6270000	Services Bancaires		57			57	0,0
6278000	Autres frais et commiss/prest serv		2918		1027	1891	184,2
6281000	Concours divers Cotisations		138		837	-699	-83,5
Impôts, taxes et versements assimilés			**531**			**531**	**0,0**
6312000	Cotisations Taxe d'apprentissage		263			263	0,0
6333000	Cotisations Formation continue		269			269	0,0
Salaires et traitements			**48563**		**69100**	**-20537**	**-29,7**
6411000	Brut personnel administratif		48859		60141	-11282	-18,8
6411400	Indemnité Com Congés Payées				1090	-1090	-100,0
6411500	Primes exceptionnelles		-540		634	-1174	-185,1
6412000	Prov Congés payés		-1891			-1891	0,0
6413500	Indemnité de licenciement				3603	-3603	-100,0
6414000	Indemnité précarité CDD				1658	-1658	-100,0
641420	Indemnité non soumise		238			238	0,0
6416000	Indemnités Nettes Activité partielle				737	-737	-100,0
6440001	Indemnités service civique		1136		1237	-101	-8,2
6480000	Autres charges de personnel		762			762	0,0
Charges sociales			**36203**		**22134**	**14069**	**63,6**
6451000	Cotisations URSSAF		7469		10	7459	#
6451100	Droit diffuseur		187			187	0,0
6452000	Charges s/prov conges payes		339			339	0,0
6453000	Cotisations retraite AG2R		1699			1699	0,0
6453210	Cotisations mutuelle		706			706	0,0
6456000	Cotisations AGESSA				63	-63	-100,0
6458000	Cotisations aux autres org.soc.				13117	-13117	-100,0

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

Association AFLAM - 13001 MARSEILLE
SIRET 44226285300033

Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022
Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%CA Ex N	Ex N	%CA Ex N-1	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Charges sociales ... suite							
6475000	Cot. Méd. travail intermittent		992		55	938	*18,1
6511000	Redev. pour conces. brevets		921		862	59	6,9
6512000	Droits de diffusion films		6 732		1 226	5 506	*5,5
6516000	Droits d'auteur et de reprod.		15 494		6 601	8 893	134,7
6516000MATHIEU	Nouveau compte		750			750	0,0
6516000SALEHBITSCH	Nouveau compte		750			750	0,0
6518000	Autres droits et valeurs sim.		163		201	-38	-19,1
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			**3359**		**1225**	**2134**	**174,1**
6811100	Dot Amort immob. incorporelles		700		700		
6811200	Dot Amort immob. corporelles		2 659		525	2 134	*5,1
Reports en fonds dédiés			**42894**			**42894**	**0,0**
6894000	Engagements à réaliser sur subventions		42 894			42 894	0,0
Autres charges			**305**		**566**	**-260**	**-46,0**
6580000	Charges div. gestion courante		305		566	-260	-46,0
Différences positives de change			**-1**			**-1**	**0,0**
7660000	Gains de change		-1			-1	0,0
Intérêts et charges assimilées			**570**			**570**	**0,0**
6611600	Intérêts Empr.et dettes assimilées		570			570	0,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			**1639**		**1366**	**273**	**20,0**
7770000	Quote-part subv. invest/rés.		1 366		1 366		
7788000	Produits except. divers		273			273	0,0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			**62**			**62**	**0,0**
6714000	Créances devenues irrécouvr.		62			62	0,0